



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BP POSE DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES INITIALE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation

théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout personnel non électricien de métier devant réaliser la pose de modules photovoltaïques : couvreurs, électriciens, façadiers, menuisiers....

Prérequis :

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.
- Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.
- Maîtriser la langue Française
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING

Plateforme pédagogique.

Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 15 510 : 3 ans.

PROG07 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique
- Obtenir l'habilitation électrique BP

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- En cas d'accident
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités en fonction de mon titre

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation